

# Compte rendu de réunion publique « Unis aujourd’hui pour construire demain » du 14 décembre 2025

## Informations sur la réunion

Date : le 14 décembre 2025

Lieu : Salle communale de Bonnetan

Participants : Kevin Fournier, Valérie Blanc, Guillaume Arpagaus, Marine Farez, Max Gonzalez, Adrien Delalbre, Stéphanie Tell, Rémi, Jessica Pierre, Sébastien Audet, Anthony Crespy, Sophie Bendyan, ainsi qu'une centaine d'habitants de la commune.

## Notes de réunion

### Présentation de l'équipe, de la démarche et constats sur la commune

- **Initiative et équipe :** Kevin Fournier présente une initiative citoyenne pour la commune de Bonnetan, née de constats collectifs sur la sécurité routière, le manque de lieux de vie et un sentiment de "village dortoir". L'équipe est composée de résidents de divers quartiers, chacun apportant ses compétences (recherche de subventions, construction, sport, environnement, etc.). L'objectif est de construire un programme participatif en vue des élections municipales, en affinant les propositions avec les habitants jusqu'en mars.
- **Constats sur la commune :**
  - **Problèmes identifiés :** Routes non sécurisées, groupement scolaire délabré et incohérent, absence de "œur de village", manque d'engagement dans la vie associative et faible mobilisation pour les événements existants.
  - **Données financières :** La commune (environ 1064 habitants) dispose d'un budget annuel de 1,7 million d'euros, de fonds propres de près de 890 000 €, et d'un endettement très faible. Ces finances sont actuellement utilisées pour l'entretien sans investissements structurants.

### Présentation des projets structurants et discussions

Le projet s'articule autour de quatre axes principaux, enrichis par les discussions :

#### 1. Sécurisation des routes et aménagements de la voirie :

- **Propositions :** Création de trottoirs, de rétrécisseurs et d'une voie piétonne sur l'axe principal.
- **Suggestions des habitants :**
  - Privilégier en effet les rétrécisseurs de voie aux dos d'ânes.
  - Envisager des marquages au sol et/ou des feux pédagogiques.
  - Discuter d'un projet de rond-point sur la D936 (au niveau de l'entrée de Bonnetan).

- Installer des caméras de surveillance et un éclairage public à détection de mouvement (LED) pour renforcer la sécurité.

## 2. Rénovation de l'ensemble scolaire et souveraineté alimentaire :

- **Proposition :** Délocaliser l'école primaire (nouveau bâtiment) et la cantine scolaire pour les rapprocher de la maternelle et créer un pôle éducatif cohérent, moderne et écologique.

## 3. Aménagement d'espaces de vie et de rencontres :

- **Propositions :** Créer un espace multisports ("city stade"), un parc pédagogique et un espace jeunesse ombragé dans le parc de la mairie ainsi qu'un espace communautaire type « place de village », en utilisant des matériaux éco-responsables.
- **Débats et alternatives :**
  - La question de la gestion des nuisances (bruit, ouverture nocturne) du city stade est soulevée.
  - L'idée d'une place de village pour accueillir marchés et événements est débattue. L'échec d'un précédent marché est rappelé (prix, accessibilité).
  - Une alternative est proposée : aménager le parc existant ou construire une halle ouverte (modèle Sadirac) plutôt que de créer une nouvelle place. L'équipe est ouverte à cette suggestion.

## 4. Renforcement du lien social et de la vie associative :

- **Constat :** Le tissu associatif peine à se renouveler, et les habitants s'investissent peu. Les événements proposés par la communauté de communes mobilisent peu.
- **Objectif :** Créer des lieux de rencontre intergénérationnels (café, goûter, évènements), soutenir le tissu associatif existant, et moderniser les outils de communication pour mieux informer les habitants. La nécessité de renforcer les liens avec les communes voisines est également soulignée.

## Financement, gouvernance et vision pour l'avenir

- **Leviers de financement :** Les projets (estimés entre 1,6 et 5 M€) pourraient être subventionnés jusqu'à 80% (État, Europe, Région, Département). Les fonds propres de la commune (890 000 €) serviraient de levier pour obtenir ces aides. Les projets seraient réalisés par tranches pour maîtriser le budget. Le calendrier envisagé est de finaliser l'ensemble d'ici 2032.
- **Gouvernance :** Face aux questions sur la faisabilité de ces projets, l'équipe met en avant sa pluridisciplinarité, son expérience en gestion de projets complexes notamment dans les thématiques présentées, et son intention de s'appuyer sur l'accompagnement et les expertises mises à disposition par la Région et le Département.
- **Vision :** Utiliser l'excédent budgétaire comme un levier d'investissement pour des projets structurants répondant aux besoins d'une population croissante et rajeunissante, et ainsi redynamiser la commune.